

D'aucuns s'étonnent que j'aie pu écrire sur le site consacré aux Nouvelles croyances et Dérives Sectaires, au niveau de l'onglet "En Sarthe" :

***"Le Prieuré Notre-Dame du Chêne de la Congrégation Saint Jean manifeste des signes certains de dérive sectaire, dont plusieurs personnes sont victimes..."***

Je veux simplement donner ici quelques faits pour montrer comment on a fait "table rase du passé"

\* Lorsque, en mai 2011, la nouvelle présidente de l'Association de gestion "Les Amis de Notre-Dame du Chêne" a été nommée par l'évêque après élection d'un nouveau conseil d'administration, elle a "cassé" délibérément Mme Armand, directrice administrative, lui retirant la signature sur les chèques, lui enlevant toutes les clés de tous les bâtiments, lui rendant impossible l'accès à l'ordinateur en le verrouillant par un mot de passe tenu secret, et en s'exprimant de cette façon : " "

Ces faits ont été rapportés par lettre recommandée à l'Évêque qui n'a pas répondu.

\* Mme Armand, totalement choquée par cette brutalité, s'est vu prescrire par son médecin un arrêt de travail reconduit pendant trois mois pour dépression.

À son retour, tous ses dossiers de travail avaient été confisqués, retirés du bureau, disparus. Elle n'a jamais eu aucune explication, ni ne les a revus. L'ordinateur de travail avait disparu aussi.

\* Avant de partir de Notre-Dame du Chêne, j'avais pensé utile de laisser des archives informatiques du travail accompli pendant dix-sept ans : listings, bulletins, affichage, etc... J'ai donc utilisé l'argent fourni par les chrétiens fréquentant le sanctuaire et le centre spirituel (en cadeau pour mon départ) pour acheter un nouvel ordinateur, le cloner totalement avec l'ancien, et laisser l'ancien à mes successeurs. Coût : plus de 3000 € compte-tenu du nombre de logiciels inclus. J'avais fait volontairement ce don de mon ancien ordinateur de travail pour Notre-Dame du Chêne.

Lorsque Mme Armand est revenue de son congé maladie, l'ordinateur avait disparu. Il a été dit que la foudre avait provoqué une surtension et qu'il était "mort". Malheureusement, j'avais installé un onduleur parafoudre; cela invalide cette explication. Le technicien Macintosh, qui s'occupe encore actuellement de ma propre installation, était intervenu sur cet ordinateur à Notre-Dame du Chêne après mon départ, et il me le confirmait encore récemment; vous pouvez vous renseigner auprès de lui (taper "Form'@mac" sur un moteur de recherche). L'ordinateur n'a jamais été revu. Disparu. Tabula rasa.

\* Le 1er septembre 2011, alors que la présidente avait jusque-là travaillé probablement toujours seule sur le nouvel ordinateur PC mis en place, puisqu'elle seule en détenait le code, trois pages restées en mémoire sont sorties accidentellement dès l'ouverture de l'imprimante lancée par Mme Armand. Ces pages provenaient d'un site de harcèlement consulté par la présidente. Vous pouvez y lire des choses étonnantes qui commencent ainsi : "*Découvrez comment vous y prendre avec les emmerdeurs pour qu'ils cessent enfin de vous pourrir la vie*" (voir : <http://www.escala-ebook.com/gensdifficiles/gensdifficiles1tpe.html> ou bien tapez "Gens difficiles" sur un moteur de recherche si le lien n'est plus actif, car cette proposition change d'adresse régulièrement). Copie en a été envoyée à notre Évêque qui n'a pas donné de réponse.

\* Après intervention de M. l'Économiste Diocésain pour proposer à Mme Armand une rupture conventionnelle, avec un pécule de six mois de salaire au lieu d'un an, ce qu'elle a fini par accepter pour s'extraire du harcèlement dont elle était l'objet, il lui a été notifié qu'elle devait rester chez elle jusqu'au moment de son départ un mois plus tard.

\* Mme Nadine de Iseppi, comptable salariée, s'est vu notifier par lettre recommandée un licenciement économique sur un mi-temps de son travail, et une réembauche pour l'autre mi-temps comme femme de ménage au smic. Elle a bien sûr refusé, et a donc été licenciée. On lui a demandé de faire son préavis de deux mois à la maison, sans revenir sur le lieu de travail. Le rendez-vous pour son "solde de tout compte" le 22 novembre 2011 lui a été proposé à des heures qui lui évitent de rencontrer qui que ce soit sur le lieu, très tôt le matin ou très tard le soir.

\*\*\*

Une clé importante de compréhension des phénomènes de dérive sectaire est l'utilisation permanente dans la communication de ce trio très efficace : le mensonge, la désinformation et l'intoxication.

Je suis donc convaincu qu'on a déjà agi au plus haut niveau dans l'église diocésaine pour assurer que l'ordinateur a été simplement détruit par la foudre, et pour affirmer que c'était une salariée qui "salissait" la réputation de la présidente en envoyant une feuille qu'elle avait elle-même imprimée. Il y a eu beaucoup de mensonges durant tous ces mois, y compris la désinformation en cours actuellement sur le travail que j'avais réalisé sur place.

*P. Dominique Auzenet,  
novembre 2011*